



COMMUNIQUE DE PRESSE
21/06/2016

Premier anniversaire de la Stratégie 2025 : que de chemin parcouru !

Le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Rudi Vervoort, et le Ministre de l'Économie et de l'Emploi, Didier Gosuin ont présenté ce mardi le premier bilan des grandes réalisations de la Stratégie 2025, un an après sa signature, en présence du Gouvernement bruxellois, du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des collègues des Commissions communautaires et des acteurs socio-économiques bruxellois.

Les premiers résultats très encourageants, relatifs à l'axe 1 de la Stratégie 2025, consacré aux objectifs poursuivis au niveau régional, ont été présentés à l'occasion du Comité bruxellois de concertation économique et social (CBCES). Les avancées obtenues dans l'axe 2, dédié aux collaborations avec les Communautés ont quant à elles été annoncées au cours du CBCES élargi. Parmi les 97 chantiers définis comme prioritaires pour cette première année de mise en œuvre afin de redynamiser l'économie bruxelloise à travers les politiques d'emploi, d'économie, de formation, de recherche et d'enseignement à Bruxelles, 52 sont déjà achevés et 39 sont en cours de réalisation.

Axe 1

De nombreuses avancées ont été enregistrées durant ces douze derniers mois. La refonte des Titres-Services bruxellois, consécutive à la mise en œuvre de la sixième réforme de l'Etat, a été entérinée.

Concernant les Groupes-Cibles, priorité partagée avec les partenaires sociaux, des propositions de réforme pour adapter le régime à la réalité socio-économique bruxelloise seront proposées avant l'été au Gouvernement. Le Small Business Act bruxellois, le tout premier plan PME bruxellois sera adopté avant l'été. Celui-ci concentrera un ensemble de dispositifs favorisant l'amélioration du climat entrepreneurial sur le territoire régional. La rationalisation des organismes actifs dans le soutien aux entreprises a en partie atterri, avec l'adoption par le Gouvernement du statut juridique de la nouvelle agence qui regroupera Atrium, Impulse et Brussels Invest & Export au sein d'un même bâtiment d'ici la fin de l'année.

Toujours en concertation avec les partenaires sociaux, et en vue de renforcer la gouvernance territoriale de la Région, le Bureau Bruxellois de la Planification (BBP) a vu le jour. L'ambition commune des différents acteurs d'optimiser les structures et les législations en vigueur a

conduit à la mise en place d'une réforme fiscale d'envergure. Harmonisation entre Région et communes, simplification significative, renforcement du Fonds de Compensation, ainsi que la suppression du précompte immobilier sur le matériel et l'outillage sont autant d'atouts pour soutenir les PME et les investissements des entreprises.

L'actualisation du réseau des attachés économiques et commerciaux ainsi que le meilleur positionnement de Bruxelles en Afrique via le récent accord de coopération avec le Maroc insufflent un souffle nouveau aux politiques de renforcement des exportations et de l'attraction des investissements étrangers.

Résolument décidé à placer Bruxelles parmi les Régions en pointe de l'innovation, le Gouvernement a adopté en première lecture le Plan Régional d'Innovation (PRI). Un ensemble de mesures intégré dans une logique de spécialisation intelligente a été organisé en cinq axes stratégiques. Parallèlement, une révision de l'ordonnance « recherche » a été adoptée en première lecture et élargira la palette des aides accordées par la Région.

Enfin, le Gouvernement soutient intensément le développement de l'économie numérique, notamment par l'open data, ce qui renforce aussi pleinement la dimension "Smart City" de la Région.

Le secteur audiovisuel n'est pas en reste, avec la création de la nouvelle structure globalisée Screen.brussels, qui injecte notamment des apports financiers aux projets garantissant la mise à l'emploi de Bruxellois. Le secteur de la santé jouit également d'une avancée majeure avec la mise en place du plan e-santé qui permet la facilitation des échanges de données sécurisés entre tous les professionnels de santé bruxellois, belges et, demain, européens voire mondiaux.

Axe 2

Là aussi, un nombre conséquent de chantiers a été réalisé. Les premiers contrats d'insertion, subventionnés par la Région pour une durée de 12 mois, seront signés à partir du 15 juillet prochain, tandis qu'une vaste campagne de promotion a été montée via différents supports en faveur de la Garantie pour la jeunesse, déjà existante. Parallèlement, une Task Force EFEE a été mise en place début 2015. Son but est de réunir tous les acteurs institutionnels et politiques bruxellois compétents en matière d'enseignement, de formation et d'emploi pour proposer des décisions aux Gouvernements et aux interlocuteurs sociaux dans la logique de la priorité partagée.

De plus, 31 projets de lutte contre le décrochage scolaire ont été mis en place dans les écoles en partenariat avec les acteurs de l'enseignement et ceux de l'Aide à la Jeunesse. Ces projets rassemblent plus de 150 partenaires (CPMS, Ecoles, AMO, SAS) pour assurer une meilleure prise en charge des élèves au sein même des établissements scolaires.

Plusieurs mesures de soutien aux Bruxellois dans la fonction publique ont été créées. Ainsi, des subsides « diversité » permettant de stimuler l'engagement de près de 500 demandeurs d'emploi issus de quartiers où le taux de chômage est supérieur à la moyenne ont été

débloqués. La nouvelle carte d'accès Selor pour les emplois de niveau C autorisera dorénavant les personnes qui ne détiennent pas le CESS de participer à des concours de recrutement en niveau C.

L'ambitieux Programme Régional d'Economie Circulaire (PREC), pourvu de 111 mesures segmentées en quatre parties (cadre public favorable au développement de l'économie circulaire, approche sectorielle, mobilisation des acteurs du territoire et développement d'une gouvernance innovante) est devenu réalité en mars dernier. L'appel à projets économiques innovants, première action phare du PREC lancée le 11 avril, sera clôturé le 14 juillet prochain.

En matière d'Enseignement, un Service Ecole a été créé au sein du BPP susmentionné. Il réalise un monitoring complet de la demande et de l'offre scolaire sur le territoire de la Région et devient un outil d'aide à la localisation et à la réalisation de projets scolaires. Plus de 80 porteurs de projets ont déjà fait appel à ce nouveau service.

Le renforcement de l'encadrement des classes a également été privilégié, via le financement de 35 nouveaux postes de puéricultrices dans les classes d'accueil pour la rentrée 2016 (soit un total de 214 ETP d'encadrement supplémentaires assurés par la Région pour améliorer la qualité de l'encadrement dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

Déjà financée à hauteur de 6,3 millions annuels par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la modernisation de l'équipement pédagogique des établissements d'enseignement qualifiant pour toute la Fédération est épaulée financièrement par la Région de Bruxelles-Capitale. En effet, celle-ci a validé l'octroi d'une enveloppe de 560.000 euros en 2015 et 700.000 euros en 2016 pour les 7 établissements concernés sur le territoire régional.

Enfin, la lutte contre le dumping social fait elle aussi l'objet d'une attention particulière. Un groupe de travail, coordonné par l'Observatoire des prix de référence dans les marchés publics, a été créé à cette fin au sein du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale.

Amorcé lors du sommet social d'octobre 2014, l'acte fondateur de la Stratégie 2025 signé le 16 juin 2015 promettait un gigantesque plan prospectif, listant 160 chantiers concrets pour répondre aux défis économiques de la Région. Un an plus tard, les résultats s'accumulent à un rythme impressionnant. Le Gouvernement régional, ses partenaires communautaires et les acteurs socio-économiques bruxellois se réjouissent de l'excellente collaboration qui a permis la mise en route de nombreux projets planifiés à l'unisson. La Stratégie 2025 est plus que jamais sur les rails, au bénéfice de tous les Bruxellois.

Toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://strategie2025.brussels>

Contacts presse

Cabinet Vervoort : Leonôr da Silva - Porte-Parole - +32 486 721 094 - ldasilva@gov.brussels

Cabinet Gosuin : Anna Mellone – Porte-Parole - +32 474 391 770 – amellone@gov.brussels